

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES



Société Générale Luxembourg

Politique de protection des données personnelles, dernière mise à jour mars 2023

1. A propos de la politique de données personnelles

Société Générale Private Wealth Management S.A. (« **SGPWM**, ou la « **Banque** » ou « **nous** »), qui est une Société de Gestion (agrée en tant que telle en droit luxembourgeois - société de gestion régie par (i) les dispositions du chapitre 15 de la loi luxembourgeoise modifiée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif (la " Loi de 2010 "), et (ii) les dispositions de la loi modifiée du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (la " Loi de 2013 ")), et qui a été dûment agréée par l'autorité de surveillance financière luxembourgeoise (i. e. la Commission de Surveillance du Secteur Financier). SGPWM fait partie du groupe Société Générale.

Depuis toujours, SG Luxembourg a construit avec ses clients et partenaires, des relations fortes et durables fondées sur une confiance réciproque et l'intérêt mutuel. La protection de la vie privée et la confidentialité des informations que vous nous confiez sont essentielles pour nous.

Cette politique a pour objet de vous informer de manière transparente sur les traitements qui sont susceptibles d'être mis en œuvre tout au long de la relation bancaire, à l'égard des clients, prospects, des personnes physiques intervenant dans le cadre d'une relation avec un client tel qu'un mandataire, un représentant légal, une caution, un contact désigné, un préposé ou un bénéficiaire effectif et de ses partenaires (« **vous** » ou « **vous** »).

Ces traitements de données s'inscrivent dans le cadre de et en conformité avec les dispositions du Règlement Général Européen relatif à la Protection des Données n° 2016/679 du 27 avril 2016 (« **RGPD** »).

Nous souhaitons notamment vous informer sur :

- Pourquoi sont utilisées vos données personnelles (finalités) et quelles les bases juridiques des traitements ;
- Quelles sont les catégories des données traitées et quelle est leur provenance ;
- Quels sont les destinataires de données traitées ;
- Quels sont les durées de conservation ;
- Quels sont vos droits.

2. Responsable de traitement

Vos données personnelles sont collectées et traitées par SGPWM, société de droit luxembourgeois, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B60963 et dont le siège social est situé 11, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Tél. : (+352) 47 93 11 1 Fax. : (+352) 22 88 59.

La Banque - en sa qualité de responsable de traitement - s'assure que les dispositions nécessaires sont prises quant au respect des prescriptions légales en matière de données personnelles.

3. Pourquoi sont utilisées vos données personnelles (finalités) et quelle est leur base juridique ?

SGPWM recueille et traite les données qui sont nécessaires à la réalisation de ses activités, afin de :

- 1. Exécuter vos demandes contractuelles et précontractuelles :** La Banque utilise vos données, afin de vous fournir des services et des produits et notamment pour : *[article 6, 1. b) du RGPD]*
 - Vous donnez des informations concernant ses produits et services ;
 - Gérer votre relation avec elle ;
 - Évaluer si elle peut vous proposer un produit ou service et sous quelles conditions ;
 - Réaliser les opérations nécessaires à la gestion des produits ou services auxquels vous avez souscrit ;
 - Gérer et traiter les incidents de paiement, les impayés et les opérations de recouvrement amiable et judiciaire en découlant *[article 6, 1. f) du RGPD]*.

- 2. Respecter une obligation légale :** la Banque utilise vos données pour s'acquitter de différentes obligations, dont notamment : *[article 6, 1.c) du RGPD]*
 - Répondre aux demandes officielles d'autorités publiques ou judiciaires dûment autorisées ;
 - Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
 - Se conformer à la législation applicable en matière de sanctions financières internationales et d'embargos ;
 - Lutter contre la fraude fiscale et remplir ses obligations en matière de déclarations ou de contrôle fiscal ;
 - Lorsque la Banque constate une violation pénale, dénoncer si nécessaire cette violation aux autorités compétentes ;
 - Appliquer les réglementations financières en vertu desquelles elle doit notamment :
 - Mettre en place des mesures de sécurité afin d'éviter les abus et les fraudes ;
 - Détecter les transactions inhabituelles ;
 - Appliquer des mesures de vigilance à l'égard de certaines catégories de personnes ;
 - Enregistrer les échanges commerciaux ;
 - Déclarer aux autorités compétentes certaines opérations.

- 3. Poursuivre l'intérêt légitime de la banque :** *[article 6, 1. f) du RGPD]*
 - La Banque traite vos données, afin de déployer et développer ses produits et services, d'améliorer sa gestion du risque et de défendre ses intérêts en justice, y compris les traitements tels que:
 - Établir et conserver la preuve des opérations et des transactions ;
 - Assurer la sécurité physique et logique de son système d'information ;
 - Prévenir la fraude et les atteintes aux biens et aux personnes ;

- Établir des statistiques, des modèles ou des tests, pour optimiser la gestion du risque, ou afin d'améliorer ses produits et services et en développer des nouveaux ;
 - Réaliser des opérations de communication, de prospection et d'animation commerciale ;
 - Développer des stratégies commerciales ;
 - Promouvoir des produits et services qui correspondent à votre situation ou à votre profil. Cela peut être réalisé par exemple en analysant les produits ou services que vous détenez ou utilisez déjà ;
 - Réaliser des enquêtes de satisfaction et des sondages.

L'ensemble des traitements sont mis en œuvre en prenant en compte vos intérêts et vos droits fondamentaux.

Comment SGPWM détermine les produits et services qui correspondent à votre situation ou à votre profil ?

La Banque détermine les produits et services qui pourraient vous convenir sur la base :

- De segmentations de marché afin de vous suggérer des services et des produits innovants susceptibles de correspondre au mieux à vos besoins ;
- Des classifications requises par la réglementation en vigueur (AML, DAC, FATCA, etc.).

La Banque utilise les traitements ci-dessus comme une assistance à la décision mais ne met en œuvre aucun processus de décision automatisé produisant des effets juridiques à l'égard des personnes concernées. Une intervention humaine est toujours prévue dans le processus de décision.

4. Quelles sont les catégories de données traitées et quelle est leur provenance ?

SGPWM peut être amenée à collecter différentes données vous concernant, parmi lesquelles figurent notamment :

- Données d'identification : nom, adresse, date de naissance, nationalité, documents d'identité, adresse électronique, numéro de téléphone, nombre d'enfants à charge ;
- Données liées à la vie personnelle : centre d'intérêts, régime matrimonial ;
- Données professionnelles : statut professionnel, titre du poste ;
- Informations économiques et financières : données de transaction, fiscalité et résidence, numéro de compte, numéro de carte de crédit, montant des revenus, tranches d'imposition, valorisation du patrimoine ;
- Données de connexion : identifiant, mot de passe des services électroniques, adresse IP ;
- Conversations et communications téléphoniques et électroniques.
- Données issues de la vidéosurveillance.
- Données, ratings et ratios relatifs à votre profil d'investisseurs ou d'emprunteur et autres données nécessaires à une gestion saine des risques de la Banque conformément à la loi.

Ces Données personnelles peuvent avoir été collectées directement auprès de vous ou générées lors de l'utilisation de ses services et produits ou encore obtenues à partir de sources tierces (issue ou non de sources accessibles au public) suivantes :

- De ses prestataires de service ou de ses clients professionnels ;
- De tiers chez lesquels vous avez souscrits des produits et services par l'intermédiaire de la Banque ;
- Des tiers (p.ex. des autorités ou institutions publiques, établissements exploitant des bases de données professionnelles, autres établissements financier, des organismes de prévention de la fraude, ou des fournisseurs de données), en conformité avec la réglementation sur la protection des données.

5. Quelles sont les destinataires des données traitées ?

SGPWM est tenue au secret professionnel et ne peut uniquement partager vos données personnelles dans des conditions strictes ou avec votre consentement.

La Banque peut être amenée à communiquer des données personnelles, dans les cas suivants en fonction des finalités poursuivies :

- Certaines entités du Groupe Société Générale (ex. gestion consolidée des risques) ;
- Agents indépendants, intermédiaires ou courtiers institutions financières, partenaires financiers et commerciaux avec lesquels nous entretenons des relations régulières (ex., banques, compagnies d'assurance, émetteurs de cartes de débit et de crédit) ;
- Autorités de surveillance, financières, fiscales, administratives ou judiciaires, organismes publics ou organismes publics sur demande et dans la mesure où la loi l'autorise ;
- Certains professionnels réglementés tels que les avocats, les notaires ou les commissaires aux comptes
- Ses intermédiaires en opérations de banque ;
- Ses sous-traitants et prestataires pour les seuls besoins des prestations à réaliser pour son compte et notamment la fourniture des services ou des produits bancaires et financiers ou la réalisation d'enquêtes ou de statistiques.

La Banque est également tenue de partager vos données lorsque le secret professionnel est levé par la loi et notamment à l'égard des administrations fiscales et des autorités de contrôle (CSSF, CNPD, etc.) Le secret ne peut être opposé à l'autorité judiciaire agissant dans le cadre d'une procédure pénale, ainsi que dans le cadre d'une procédure civile lorsqu'un texte spécifique le prévoit expressément.

6. Des transferts spécifiques de certaines données personnelles

Compte tenu notamment de la dimension internationale de SGPWM, certains traitements susceptibles d'impliquer des transferts de données personnelles vers des pays non-membres de l'Espace Économique Européen (EEE), dont les législations en matière de protection à caractère personnel diffèrent de celles de l'Union Européenne. Dans ce cas, sauf si le pays concerné a été officiellement reconnu par la Commission Européenne comme garantissant un niveau de protection des données personnelles adéquat, la Banque veillera à ce que les données personnelles transférées soient protégées par des clauses contractuelles standard appropriées ou d'autres garanties mentionnées par le RGPD.

En particulier, vos données personnelles peuvent, dans la limite de ce qui est autorisé par la réglementation applicable, être communiquées aux organismes officiels et aux autorités administratives et judiciaires habilitées de pays non-membres de l'Espace Économique Européen (EEE).

Ainsi, la Banque pourra conformément à la loi, divulguer certaines données dans le cadre de l'échange automatique de données fiscales, lequel oblige la Banque à déclarer à l'Administration des Contributions Directes du Luxembourg les informations requises, en particulier l'identité, les numéros de compte, les soldes et les revenus bancaires du client résidant dans un pays membre de l'Union européenne hors Luxembourg ou d'un autre pays participant à l'échange international d'informations fiscales, ceci en vue de leur transmission aux autorités compétentes du pays de résidence du client.

Toute demande d'information de la Banque au client dans ce contexte restée sans réponse de ce dernier dans les délais prévus aura des conséquences concernant la transmission d'informations à l'*Administration des Contributions Directes* du Luxembourg.

Par ailleurs, les données personnelles incluses dans/ou accompagnant certaines transactions, dont notamment les virements de fonds (ordres de paiement ou de domiciliation) sont traités par la Banque et par d'autres sociétés spécialisées, telles que SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) dans la mesure où elles sont nécessaires pour exécuter et documenter lesdites transactions. Ce traitement peut être effectué dans des centres localisés dans d'autres pays européens et aux Etats-Unis, conformément à la législation locale. Par conséquent, les autorités des pays concernés peuvent demander à avoir accès à des données personnelles détenues dans ces centres opérationnels dans le cadre de leurs missions légales, y compris dans le but de lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Le client qui charge SGPWM d'effectuer un ordre de paiement ou toute autre opération similaire donne expressément instruction à la Banque pour que les données nécessaires à l'exécution correcte de la transaction soient transférées et traitées en dehors du Luxembourg, y compris lorsque le pays concerné n'assure pas un niveau de protection des données personnelles équivalent à celui de la législation européenne.

Dans le cadre de l'exécution d'ordres sur titres par des prestataires de services externes, respectivement du dépôt de titres auprès de prestataires de services externes ayant leur siège social à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne ; ceux-ci peuvent être soumis à des lois et règlements nationaux (par exemple dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent respectivement le financement du terrorisme) ou d'autres règles, qui prescrivent l'obtention de données personnelles des clients ou le cas échéant de leurs représentants légaux, des bénéficiaires effectifs, des donneurs d'ordres finaux ou des déposants de titres ainsi que leur transmission aux autorités judiciaires ou de surveillance compétentes au niveau national, aux émetteurs de titres ou à d'autres tiers intervenant dans l'exécution d'ordres sur titres ou le dépôt de titres.

Dans ces cas, la Banque est obligée de transmettre les données à caractère personnel des clients, de leurs représentants légaux, des bénéficiaires effectifs, des donneurs d'ordres finaux ou des déposants de titres à des prestataires de services externes.

Le client, respectivement ses représentants légaux, confirment avoir informé les bénéficiaires effectifs et tout autre tiers concerné des obligations de la Banque décrites ci-avant, avoir obtenu leur mandat et accord au transfert et traitement des données en question et de transmettre celui-ci à la Banque sur simple demande.

Le client, respectivement ses représentants légaux, donnent expressément instruction à la Banque, en leur propre nom et au nom des bénéficiaires effectifs et tout autre tiers concerné, en vue du transfert et du traitement des données nécessaires pour une exécution correcte des opérations sur titres, respectivement du dépôt de titres à des prestataires externes au Luxembourg ou à l'étranger, et instruisent la Banque de procéder auxdits transferts, même si ces pays ne disposent pas du niveau de protection des données personnelles équivalent à celui prévu par la législation européenne.

7. Quelles sont les durées de conservation ?

Les données personnelles visées au paragraphe quatre (4) sont traitées, en fonction des situations, pour répondre à différents objectifs ou finalités. A chacune de ces finalités est associée une catégorie de données, une durée de conservation des données au-delà de laquelle celles-ci ne sont plus utilisées, archivées puis anonymisées et/ou supprimées.

La durée de conservation de vos données est variable et dépend de la nature des données, des finalités poursuivies auxquels se rajoutent les délais de conservation imposés par des dispositions légales et réglementaires applicables.

La Banque conserve vos données pour la plus longue des durées requises par les réglementations applicables. Les délais peuvent également être allongés en cas de recours en justice. Dans ce cas les données sont conservées jusqu'au terme de la procédure judiciaire puis archivées selon les durées légales de prescription applicables. Lorsqu'une donnée à caractère personnel est collectée pour plusieurs finalités ou que plusieurs dispositions légales et réglementaires sont applicables cumulativement, elle est conservée jusqu'à épuisement du délai de conservation ou d'archivage le plus long. Différentes durées de conservation s'appliquent, notamment concernant :

- Les données clients, la majorité des informations est conservée pendant la durée de la relation contractuelle et ce pendant dix ans après la fin de la relation contractuelle ;
- Les données collectées à des fins précontractuelles, sans conclusion effective d'un contrat : lorsque vous êtes entré en contact avec la Banque pour une demande de produit ou service ou une simulation et que votre demande n'a pas été suivie d'une souscription, la Banque conserve vos données afin de pouvoir réémettre une simulation ou conserver une trace du conseil qu'elle été amenée à vous fournir. Ces données sont conservées pendant une durée de cinq ans ou supérieure, si les autorités compétentes l'exigent, à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de lutte contre la fraude à compter de leur collecte.

8. Quels sont vos droits ?

Vous bénéficiez des droits suivants, dans les limites et conditions imposées par la loi :

- **Le droit à l'information** : en espérant que cette politique aura répondu à vos questions, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DPO) de la Banque pour toute information complémentaire.
- **Le droit d'accéder** à vos données. Vous pouvez accéder à vos données en contactant le DPO de la Banque. Veuillez toutefois noter que la Banque traitant une grande quantité de données et conformément à la loi, il pourra vous être demandé de préciser, avant toute fourniture de données, sur quelles données ou quelles opérations de traitement votre demande porte.
- **Le droit de rectifier** vos données lorsque celles-ci sont erronées ou obsolètes.
- **Le droit de retirer votre consentement** si vous avez donné votre consentement pour un traitement de vos données personnelles ; il convient de noter qu'un tel retrait n'a pas d'effet rétroactif et n'empêchera pas la Banque de poursuivre les traitements licites, notamment ceux requis par la loi.
- **Le droit d'introduire une réclamation** auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD, Service des plaintes, 15 Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux, www.cnpd.public.lu) lorsque vous considérez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Dans certains cas et selon les conditions fixées par la loi (auquel cas la Banque vérifiera au préalable que ces conditions sont remplies), vous bénéficiez également des droits suivants :

- **Le droit de demander l'effacement** de vos données.
- **Le droit de demander la limitation** du traitement de vos données.
- **Le droit de vous opposer** au traitement de vos données pour des usages de prospection ou pour tout autre motifs légitimes (sauf motif légitime et impérieux pour la Banque de continuer le traitement).
- **Le droit à la portabilité** des données que vous avez fournies à la Banque, dans la mesure où cela est techniquement possible.

Pour toute question concernant les traitements de vos données personnelles effectués par SGPWM, et pour toute demande relative à l'exercice de vos droits, vous pouvez vous adresser à notre DPO par courriel à lux.dpooffice@socgen.com ou par voie postale à Société Générale Luxembourg, DPO, B.P. 1271, L 1012 Luxembourg.

Pour toutes vos demandes veuillez joindre une copie de votre pièce d'identité, afin que nous puissions vous identifier. La présente politique peut être amenée à évoluer pour protéger au mieux vos données personnelles. La dernière version en vigueur est consultable sur le site internet de la Banque <https://www.societegenerale.lu/fr/infos-legales/>